

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 16 septembre 2025

Contact presse

Dr François Blanchecotte

06 08 89 61 02

president@sdbio.eu

Siège social

11 rue de Fleurus

75006 Paris

Téléphone : 01 53 63 85 00 -

Télécopie : 01 53 63 85 01.

Email : info@sdbio.eu

Site : www.sdbio.eu

PAGE 1 SUR 2

Le SDBIO est le principal syndicat libéral représentatif de la profession.

Il rassemble tous les biologistes libéraux, médecins et pharmaciens.

Il négocie les accords conventionnels avec l'Assurance maladie, représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes, où la profession doit faire valoir ses positions (UNPS, Les Libéraux de Santé...). Il représente les biologistes médicaux employeurs dans les négociations de branche.

NON, les biologistes médicaux ne sont pas des rentiers !

« Rente » (Larousse 2025) : « revenu périodique, non obtenu par le travail, (...) »

Qualifier les biologistes médicaux de « rentiers » : voilà la nouvelle méthode de communication du Ministère de la Santé et de la CNAM. Une attaque injuste et insultante envers une profession indispensable à la santé des Français.

Le SDBIO dénonce fermement cette caricature ainsi que les erreurs grossières contenues dans les récents rapports de l'IGAS et de l'IGF (1)(2), ainsi que de la CNAM (3). Incompétence... ou stratégie délibérée de dénigrement ? Le SDBIO souhaite rétablir la vérité, et rappeler les faits. Nous appelons le nouveau gouvernement à changer de rhétorique et à adopter une attitude constructive à l'égard de notre profession, dans l'intérêt des patients et de notre système de santé.

La biologie médicale : un maillon vital du système de santé

La biologie médicale est au cœur du parcours de soins : **70 % des diagnostics médicaux** reposent sur ses examens, pour **moins de 1,5 % des dépenses de santé** (1). Quand l'Assurance maladie dépense 1 000 €, seuls 15 € concernent la biologie, soit deux fois moins que les coûts de fonctionnement de l'Assurance maladie (30 €), dont les coûts de gestion sont deux fois supérieurs à ceux des autres pays de l'UE (8)

Le biologiste médical n'est pas un investisseur passif. C'est un **professionnel de santé hautement qualifié** (9 à 10 ans d'études de médecine ou de pharmacie) et totalement engagé au quotidien.

Présent dès l'ouverture du laboratoire avec ses équipes, il réalise des prélèvements sanguins, supervise les analyses, interprète les résultats. En lien direct avec les patients et les médecins, il alerte, oriente et conseille. En outre, il assure les urgences médicales et les astreintes, participant activement à la permanence des soins... sans reconnaissance officielle.

Parler de « rente » est non seulement déplacé, mais surtout injustifiable :

- en dix ans, les revenus des biologistes ont baissé de 30 % (1) ;
- les tarifs ont chuté de 28 % ;
- la restructuration de laboratoires a permis 6 Mds€ d'économies à la CNAM (4) ;
- et nombre d'entre eux subissent aujourd'hui l'inflation des charges marquée de +3,5% par an sur la période 2021-2023, et de +10% en cumulé sur 4 ans (salaires, consommables, énergie, loyers, cybersécurité, innovation) sans soutien de l'État. Certaines structures sont même déjà placées en redressement judiciaire (5 structures juridiques représentant 100 point d'accueil des patients sont d'ores et déjà dans cette situation). (4)

Paris, 16 septembre 2025

PAGE 2 SUR 2

Un modèle performant, fragilisé par les baisses tarifaires

La biologie médicale est le seul secteur médical à n'avoir connu aucune inflation budgétaire depuis dix ans. Sur les 12 derniers mois, les remboursements d'analyses médicales baissent de -10 %, alors que les remboursements de soins du régime général évoluent de +3,7%, et que les dépenses de soins de ville augmentent de +4,2% (5). Mieux encore, malgré une hausse de 42 % des volumes d'examens (1), elle a permis à la CNAM d'économiser près de 6 Mds€. La comparaison internationale le confirme : en France, le réseau est plus dense, l'accès aux analyses est meilleur, la qualité plus homogène... et tout cela sans surcoût pour l'Assurance maladie (1). Le coût de la biologie française (57 €/pers/an) est 1.5 fois inférieur à celui de la biologie allemande (82 €/pers/an). A noter que ces chiffres datent de 2022, c'est à dire avant les baisses de près de 20% subies depuis (6).

Pourtant, les décisions récentes fragilisent tout le secteur. Les baisses unilatérales de tarifs imposées en 2023 et 2024 atteignent près de 20 %. Déjà, les conséquences se font sentir :

- fermeture de sites ;
- réduction des horaires d'ouverture ;
- désengagement des laboratoires dans les hôpitaux privés et les EHPAD ;
- pression accrue sur les services d'accueil des urgences.

C'est une réalité : l'offre de soins se réduit, et la désertification médicale s'accélère. Serait-ce une volonté délibérée de restreindre l'accès des Français à la biologie médicale ?

Financiarisation : un faux procès

Depuis 15 ans, l'ouverture du capital des laboratoires aux investisseurs a été encouragée par l'État. Certains biologistes médicaux portant toujours le poids de leur dette professionnelle, liée au capital de leur laboratoire. Aujourd'hui, les mêmes autorités dénoncent cette « financiarisation » qu'elles ont elles-mêmes permise. **Schizophrénie, cynisme, opportunisme ou simple amnésie collective ?**

La réalité est claire :

- la financiarisation n'a généré aucun surcoût pour la CNAM, et a permis d'accompagner les mutations du secteur en répondant aux besoins d'investissements massifs liés à la modernisation, à l'homogénéisation des standards qualité, à la cybersécurité et à l'innovation technologique notamment (2) ;
- elle n'a pas dégradé la qualité des soins : la biologie médicale reste l'unique activité de santé sous accréditation obligatoire (2) ;
- elle garantit un accès de proximité à plus de 99 % des Français (1) ;
- chaque patient ou professionnel peut avoir un contact rapide avec un biologiste médical pour bénéficier de son interprétation, conseil et orientation suite à un bilan biologique ;
- et dans de nombreux territoires, la présence d'un laboratoire conditionne encore l'installation de médecins (7) ;
- enfin, le récent rapport de l'IGAS IGF pointe les risques d'un désengagement des investisseurs qui entraînerait une fragilisation du secteur, qui pourrait conduire à une contraction des investissements, une perte d'attractivité et, à terme, une dégradation de l'offre de soins, voir un risque systémique (2).

Paris, 16 septembre 2025

PAGE 3 SUR 2

Sources

1) Rapport IGAS IGF 2025 –
« Pertinence et efficience des
dépenses de biologie
médicale »

2) Rapport IGAS IGF 2025 –
« Causes et effets de la
financiarisation du système
de santé »

3) Rapport CNAM 2025 –
« Rapport au ministère
chargé de la Sécurité sociale
et au Parlement sur
l'évolution des charges et des
produits de l'Assurance
Maladie au titre de 2026 (loi
du 13 août 2004) »

4) Rapport Roland Berger
2024 – « Étude du secteur
des laboratoires de
biologie médicale libérale
français »

(5) Remboursements de
soins à fin juillet 2025 :
[https://www.assurance-
maladie.ameli.fr/sites/defa
ult/files/2025-08-26-cp-
depenses-fin-juillet-
2025.pdf](https://www.assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2025-08-26-cp-depenses-fin-juillet-2025.pdf)

(6) Rapport de la CNAM
charge et produits avec
chiffres de 2022

(7) Enquête nationale sur
les souhaits d'exercice
des internes de médecine
générale -ISNAR-IMG

(8) Fondation IFRAP - avril
2025

Un appel à la responsabilité

Le SDBIO le rappelle fermement : la biologie médicale française est exemplaire en qualité et indispensable à l'accès aux soins. Elle doit être considérée comme un pilier de santé publique et non comme une charge à réduire. Il est temps d'agir avec responsabilité, sur la base de réalités chiffrées incontestables, pour préserver une profession essentielle et garantir l'avenir du système de soins.

Le SDBIO demande aux pouvoirs publics et à l'Assurance maladie de mettre fin à ce dénigrement, de cesser les caricatures et de prendre en compte la réalité des chiffres. Les conséquences des politiques actuelles sont déjà visibles et vont s'aggraver si rien n'est fait.

Les vérités qu'il faut rappeler

NON, les biologistes médicaux ne sont pas des rentiers : ils travaillent.

NON, les dépenses de biologie ne s'envolent pas : c'est le seul poste de soins stable depuis 10 ans.

NON, la CNAM n'a pas fait d'efforts comparables :

- ses **coûts de gestion sont deux fois supérieurs** à ceux des autres pays de l'UE (*Fondation IFRAP, avril 2025*) ;
- la charge liée au **Sécur (13,5 Mds€) n'est pas budgétisée** ;
- et ses propres réformes sont **loin des restructurations déjà subies par les laboratoires**.

NON, la financiarisation n'a ni augmenté les coûts ni dégradé l'accès aux soins : au contraire, elle a permis **6 Mds€ d'économies** en dix ans.

OUI, les baisses tarifaires récentes fragilisent les laboratoires et réduisent déjà l'offre de soins.

OUI, de nouvelles baisses seraient **désastreuses** pour l'**emploi**, l'**économie** et l'**accès aux soins**.

OUI, la dette des laboratoires est aussi celle de la CNAM : ce sont ces investissements qui ont permis les économies d'échelle.

OUI, il existe des solutions :

- **s'appuyer sur le maillage territorial unique** (99,8 % de la population à moins de 30 minutes d'un laboratoire (1)) ;
- **inclure pleinement les biologistes médicaux dans les politiques de prévention** ;
- reconnaître que la biologie médicale n'est pas un **centre de coût**, mais un **levier d'économies** pour le système de santé.